

Le 2 Juillet 2007

Monsieur le Préfet,

En janvier dernier je vous alertais sur le risque d'une nouvelle manifestation pro-OAS à Versailles le premier juillet 2007, elle a été déplacée par ses organisateurs au 7 juillet. En mars 2007 vous me répondiez qu'il n'était pas possible d'interdire une telle manifestation.

Je vous joins la lettre ouverte que j'avais faite et diffusée en juillet 2006 à la suite de cette manifestation honteuse, elle se trouve sur mon site à l'adresse... Les photos que je vous avais transmises montraient bien le caractère odieux de cet hommage à ce terroriste, cet assassin. Que des drapeaux tricolores, s'inclinent au chant de la marseillaise dans un lieu public sur cette tombe est intolérable pour son caractère à l'atteinte aux valeurs républicaines.

Nous respectons le caractère privé du respect aux morts, même s'ils ont été condamnés, cela reste de la conscience de chacun, tout comme nous respectons un office religieux. Par contre, ce qui n'est pas acceptable et s'assimile à l'apologie de crime contre l'humanité, c'est de rendre "honneur" avec la symbolique de la République à un terroriste, assassin, qui a comploté contre nos institutions, et a été condamné pour cela.

Avec toute une série d'associations, d'organisations, nous appelons tous les républicains les démocrates à être présents dans le cimetière devant cette tombe pour s'opposer à un tel scandale.

Le préfet de Police de Paris a interdit le 5 juillet 2006, à l'arc de Triomphe une manifestation qui comportait le même symbole. Le Préfet des Pyrénées Orientales, avec le sénateur maire de Perpignan interdisaient la manifestation du 7 juin dernier, qui se voulait rendre hommage à ces "héros" Deguedre et consorts. Il serait incompréhensible qu'à Versailles une mesure d'ordre républicain de même nature ne puisse être prise de la même façon.

Comment, en laissant bafouer les valeurs de la République, y compris par ceux qui sont les représentants de l'autorité de l'Etat, ne pas s'étonner ensuite que des jeunes, en particulier, ne se sentent pas autorisés, eux aussi, à ne pas les respecter ?

Nous vous demandons donc avec insistance d'interdire cette manifestation de la honte le 7 juillet prochain.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

Henri POUILLOT

Témoin de la Guerre d'Algérie

Président du MRAP 78

Membre du Conseil National du MRAP, chargé des questions de mémoire.